



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 2.1, 2.3 et 2.6

**Numéro de la demande :** 2015-0858  
**Demande :** Propriétés chimiques d'une nouvelle préparation commerciale : garantie, identité des produits de formulation, nouvelle combinaison de matières actives de qualité technique  
**Produit :** Herbicide Roundup Xtend muni de la technologie VaporGrip  
**Numéro d'homologation :** 32274  
**Matière active (m.a.) :** Glyphosate (présent sous forme de sel de monéthanolamine) et dicamba (présent sous forme de sel de diglycolamine)  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2526290

### But de la demande

Le but de cette demande est l'homologation d'une nouvelle préparation commerciale, l'herbicide Roundup Xtend muni de la technologie VaporGrip (garantie 240 g/L de glyphosate et 120 g/L de dicamba), pour la suppression non sélective des mauvaises herbes annuelles et vivaces dans les variétés de soja tolérantes à Roundup Ready 2 Xtend et des variétés de maïs.

### Évaluation des propriétés chimiques

L'herbicide Roundup Xtend muni de la technologie VaporGrip est formulé comme une solution contenant du dicamba, présent sous forme de sel de diglycolamine à une concentration nominale de 120 g/L et du glyphosate, présent sous forme de sel d'éthanolamine à une concentration nominale de 240 g/L. Cette préparation commerciale a une densité de 1,23 g/mL et un pH de 5,0 à 5,17. Les données requises pour détailler les propriétés chimiques de l'herbicide Roundup Xtend muni de la technologie VaporGrip ont été transmises, examinées et jugées acceptables.

### Évaluations sanitaires

L'herbicide Roundup Xtend muni de la technologie VaporGrip provoque une toxicité aiguë faible par voie orale, par voie cutanée et par inhalation chez les rats. Il est minimalement irritant pour les yeux et la peau des lapins. Il n'est pas un sensibilisant cutané chez les cobayes.

L'ARLA a évalué l'exposition professionnelle et les risques découlant de l'homologation de la nouvelle préparation commerciale à usage commercial, l'herbicide Roundup Xtend muni de la technologie VaporGrip, contenant du glyphosate, présent sous forme de monoéthanolamine (240 g é.a./L) et du dicamba, présent sous forme de sel de diglycolamine (120 g é.a./L). Ce produit est utilisé comme traitement au sol en présemis, en prélevée ou en postlevée (par rapport au stade de la culture) sur du soja tolérant à Roundup Ready 2 Xtend et des variétés de maïs tolérantes à la technologie Roundup Ready 2 pour supprimer une gamme de mauvaises herbes à

feuilles larges annuelles et vivaces et de graminées, ce qui correspond au profil d'emploi homologué en vigueur pour ces matières actives. À ce titre, on ne prévoit pas de risques sanitaires préoccupants liés à cette nouvelle préparation commerciale, à la condition que les travailleurs suivent le mode d'emploi des étiquettes et porte les pièces de l'équipement de protection individuelle inscrites sur les étiquettes.

Les modes d'emploi, comprenant la dose et le calendrier d'application, sont similaires aux préparations commerciales précédentes. À ce titre, l'exposition aux résidus de dicamba et de glyphosate dans/sur les denrées traitées de maïs et de soja n'augmentera pas, et sera englobée par les LMR actuellement fixées qui se trouvent dans la Base de données sur les limites maximales de résidus pour pesticides de Santé Canada (<http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/mrl-lrm/index-fra.php>).

On ne s'attend à aucune augmentation de la charge alimentaire des animaux d'élevage quand l'herbicide Roundup Xtend muni de la technologie VaporGrip est utilisé selon le mode d'emploi approuvé de son étiquette. Les résidus de dicamba dans les denrées d'origine animale sont englobés actuellement dans la LMR de  $\leq 0,1$  partie par million prévue en vertu de la Partie B, Titre 15, paragraphe B.15.002(1) de la *Loi sur les aliments et drogues* et de son règlement d'application. Les LMR fixées pour le glyphosate dans les denrées d'origine animale figurent dans la Base de données sur les limites maximales de résidus pour pesticides de Santé Canada (<http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/mrl-lrm/index-fra.php>).

Les résidus de dicamba et de glyphosate dans/sur les denrées traitées de soja et de maïs selon l'étiquette approuvée de l'herbicide Roundup Xtend muni de la technologie VaporGrip ne poseront pas de risques inacceptables pour aucune sous-population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les aînés.

### **Évaluation environnementale**

Aucune augmentation de l'exposition environnementale n'est prévue à la suite de la préparation commerciale faisant l'objet de cette demande en comparaison avec les utilisations homologuées de glyphosate et de dicamba. Les préoccupations environnementales sont atténuées grâce à des zones tampons et des énoncés sur les étiquettes.

### **Évaluation de la valeur**

L'herbicide en question dans cette demande est le premier herbicide co-formulé avec du glyphosate (groupe 9) et du dicamba (groupe 4) pour la suppression non sélective des mauvaises herbes dans le soja tolérant à Roundup Ready 2 Xtend et les variétés de maïs munies de la technologie de Roundup Ready 2. La formulation combinée de ces matières actives en un seul produit sera plus facilement manipulée et son application sera plus opportune. L'homologation de l'herbicide Roundup Xtend muni de la technologie VaporGrip Technology devrait contribuer à la gestion de l'acquisition de la résistance par les mauvaises herbes en offrant un moyen de suppression de plusieurs mauvaises herbes à feuilles larges résistantes au glyphosate et en diminuant le potentiel de développement d'autres espèces de mauvaises herbes résistantes au glyphosate.

Les renseignements sur la valeur transmis incluait des données de quinze essais d'efficacité et de cinq essais destinés à évaluer la tolérance des cultures menés au Manitoba, en Ontario et au Québec en 2013. Les données des essais sur le terrain ont démontré que l'efficacité et la tolérance des cultures à l'herbicide Roundup Xtend muni de la technologie VaporGrip étaient acceptables et comparables à celles du mélange en cuve homologué Roundup WeatherMax (numéro d'homologation 27487) + Banvel II (numéro d'homologation 23957) aux mêmes doses d'application de la matière active par hectare. De plus, des co-formulations et des mélanges en cuve de glyphosate et de dicamba ont été homologués au Canada depuis un certain nombre d'années et aucun antagonisme entre les composés n'a été signalé.

Selon le poids de la preuve, l'homologation de l'herbicide Roundup Xtend muni de la technologie VaporGrip est jugée avoir de la valeur et peut être appuyée pour la gestion non sélective des mauvaises herbes dans les variétés de maïs tolérantes à la technologie Roundup Ready 2 et les variétés de soja tolérantes à Roundup Ready 2 Xtend.

### Conclusion

L'Agence de la réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé un examen de tous les renseignements mis à sa disposition concernant l'herbicide Roundup Xtend avec la technologie VaporGrip et les juge suffisants pour soutenir l'homologation complète du produit.

### Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
2507955	2013, MON 76832 Crop Tolerance sites, DACO: 10.7.1.
2507956	2013, MON 76832 Efficacy Sites, DACO: 10.7.1.
2507949	2013, 49195501 Product Chemistry MON76832 RD1769 Study, DACO: 3.5 CBI
2557164	2015, Storage Stability/Corrosion Study for MON 76832 Herbicide Formulation, DACO: 3.5.10 CBI
2564691	2015, MSDS [CBI removed], DACO: 0.9.1
2557165	2015, Chromatogram – Glyphosate, DACO: 3.4.1 CBI
2557166	2015, Chromatogram – Dicamba, DACO: 3.4.1 CBI
2507962	Coversheet Acute Oral MON76832 Monsanto36610AOTUDP, DACO: 4.2.1
2507963	Coversheet Acute Dermal MON76832 Monsanto36611ADT, DACO: 4.2.2
2507964	Coversheet Acute Inhalation MON76832 Monsanto36612AITNoliq, DACO: 4.2.3
2507965	Coversheet Skin Irritation MON76832 Monsanto36613PSI, DACO: 4.2.5
2507966	Coversheet Dermal Sensitization MON76832 Monsanto 33614DS, DACO: 4.2.6
2507967	Coversheet Acute Eye MON76832 Monsanto36018PEI, DACO: 4.2.4

ISSN : 1911-8015

**8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016**

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.